



ᓄᓇᓂᓪᓗ ᓄᓇᓂᓪᓗ  
**Nunavut Maligaliurvia**  
**Legislative Assembly of Nunavut**  
**Assemblée législative du Nunavut**

## **COMMUNIQUÉ**

---

### **Le comité permanent sur la législation recommandera de ne pas aller de l'avant avec le projet de loi n° 37**

**IQALUIT, Nunavut (le 5 mai 2017)** - Tom Sammurtok, président du Comité permanent sur la législation de l'Assemblée législative, a annoncé aujourd'hui que le comité permanent recommandera formellement lors de la reprise des travaux de l'Assemblée législative pour la session du printemps de ne pas poursuivre le processus législatif concernant le projet de loi n° 37, *Loi modifiant la Loi sur l'éducation et la Loi sur la protection de la langue inuit*.

« Au nom de mes collègues du comité, je tiens à remercier les nombreux individus et organismes qui ont pris le temps de présenter des observations formelles au comité permanent au sujet du projet de loi. Toutes ces observations seront déposées et rendues publiques lors de la reprise des travaux de l'Assemblée législative. Compte tenu de l'absence évidente de consensus à l'appui du projet de loi dans des domaines comme la langue d'instruction, le rôle des administrations scolaires de district et l'augmentation de l'embauche d'enseignants inuit, le comité permanent est d'avis que le projet de loi devrait être autorisé à mourir au feuilleton lors de la dissolution de la présente Assemblée qui aura lieu plus tard au cours de l'année », a déclaré le président Sammurtok.

-30-

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :  
Tom Sammurtok, député  
Assemblée législative du Nunavut  
Tél. : (867) 975-5000  
Télec. : (867) 975-5190